

Contribution de Cotentin Nature à la CNDP « D Day Land »

Qui sommes-nous ?

Cotentin Nature Qualité de Vie existe depuis l'été 2000. L'association, basée à Saint-Pierre Eglise, a pour objet la protection de la qualité de vie de l'être humain et des animaux, la préservation de la nature et des ressources en eau, soutenant ainsi l'image de marque de la région.

Cotentin Nature adhère au CREPAN, Comité Régional pour la protection et l'aménagement de la nature. Cette fédération d'associations environnementales participe à de nombreuses commissions préfectorales sur l'ancienne Basse Normandie. Elle est membre de FNE-Normandie. Ainsi, la fédération nationale France Nature Environnement rassemble à présent la plupart des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE).

Cf. site internet. »

Le projet intitulé par ses promoteurs « Hommage aux héros » relève d'une autre époque et d'une mentalité largement dépassée.

1. *Un projet incompatible avec la sauvegarde des ressources en eau et en terres agricoles et la préservation de la biodiversité.*
2. *Un projet incompatible avec le respect des victimes et la nécessaire abstention de toute valorisation des faits de guerre et de leurs acteurs.*

1. Un projet incompatible avec la sauvegarde des ressources en eau et en terres agricoles et la préservation de la biodiversité

Nous sommes à la fin de l'été 2022.

Jamais la Normandie n'a connu une telle période de sécheresse. Depuis des semaines, nos prairies réputées sont semblables à des paillasons.

Le projet en cause détruirait 32 ha de terres agricoles de bonne qualité comportant un ensemble de haies remarquable. Etant donné le dérèglement climatique, le bocage joue un rôle plus important que jamais pour la ressource en eau et la préservation de terres agricoles non submersibles. Rien ne pourra le remplacer. Cf. dossier bocage en danger. PJ 1

Rappelons que ce projet se situerait dans un parc naturel caractérisé par une majorité de zones inondables. Voir la carte annexe 7. PJ 2.

Cet ensemble de marais alimente la plus importante réserve en eau potable du département de la Manche.

Pourtant, l'évolution rapide du niveau marin menace gravement cette ressource en raison d'entrées d'eaux marines par l'effet du « biseau salé ». L'augmentation de la densité de la population littorale, la montée de la mer et le risque de sécheresse estivale augmentent la probabilité de ce mécanisme destructeur. Ne serait-ce que sur le plan économique, les conséquences peuvent s'avérer très rapidement catastrophiques pour l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.

Malgré ce péril, le « DDay Land » exigera l'approvisionnement en eau pour accueillir les 600 000 visiteurs espérés. Il faudra éliminer leurs déchets, artificialiser les sols pour garer leurs véhicules et redimensionner le réseau des voies d'accès, sans parler du logement des touristes et du personnel. Une charge considérable qui ne tient pas compte du dérèglement climatique.

Devant les risques de destruction irrémédiable de la ressource en eau et des terres cultivables, aucun projet industriel incompatible avec le classement en zone Nature ou zone Agricole ne doit être conduit dans ce périmètre. Chaque hectare cultivable doit être impérativement réservé.

C'est bien dans ce sens que les travaux du SCOT révisé à l'automne 21 aboutissent à la conclusion suivante : pas d'artificialisation d'ici 2050.

Site : www.crepan.org/cotentin-nature et courriel : cotentin.nature@gmail.com

Siège social : Mairie de St PIERRE EGLISE 50330 Adresse postale : BP 14, 50330 Saint Pierre Eglise

Quand ce document fondateur sera-t-il enfin validé ?

Devant le dérèglement inquiétant et très rapide du climat, notre obligation morale est de contribuer à préserver la ressource en eau ainsi que les terres permettant de se nourrir en toute autonomie et proximité.

D'autres investissements sont désormais bien plus urgents que l'ouverture d'un « Puy du Fou Normand ». Par exemple, rappelons que la France est très en retard dans le domaine de la réutilisation des eaux. Pourtant, la pénurie d'eau douce est déjà une réalité et va augmenter, ne serait-ce qu'en fonction des besoins de l'agriculture.

2. Un projet incompatible avec le respect des victimes et la nécessaire abstention de toute valorisation des faits de guerre et de leurs acteurs

Enseigner l'histoire et donner aux générations actuelles accès au versant le plus meurtrier de notre histoire récente peut sembler louable. Pour cela, les sites historiques et mémoriels ne manquent pas : musées publics, municipaux et même privés sont déjà fort nombreux. Certains, comme le Mémorial de Caen, le Musée d'Arromanches ou encore celui de Bayeux ont un large rayonnement, offrant depuis longtemps une approche documentaire de qualité et toutes les garanties indispensables au niveau éthique.

En effet, n'oublions pas que la bataille de Normandie dans son ensemble a causé la mort violente de 140 000 personnes en quelques semaines. Le cimetière d'Orglandes rassemble de nombreuses sépultures contenant chacune les restes de 3 soldats. C'est un témoignage éloquent et suffisant de la dureté des combats et des souffrances éprouvées.

Les victimes, militaires ou civiles, se respectent dans le silence, pas dans le tintamarre touristique.

Il n'est pas respectueux de chercher à créer des émotions factices à grand renfort de bruits pour leur rendre hommage. L'« immersion » est un leurre commercial, une aberration pseudo-pédagogique : rien ne peut recréer l'expérience vécue par les belligérants et par les civils. Soutenir le contraire relève d'une démarche commerciale trompeuse basée sur une banalisation marchande de l'horreur. L'hommage impose le silence et le recueillement. Il doit soutenir la réflexion pour tenter de couper les spirales de violence qui continuent de détruire notre monde.

Notre responsabilité envers les jeunes générations est d'enseigner l'histoire pour éviter d'en reproduire les pires aspects. Nous refusons la glorification de la guerre, il n'y a que des victimes.

Les commémorations tapageuses cherchent à rendre la violence supportable et même légitime grâce à la caution d'une partie des politiques et de certains historiens. Banalisée par les media, la guerre s'inscrit dans la culture pour se transmettre de génération en génération, préparant ainsi les charniers de demain. Ce processus pervers a cautionné l'invasion de l'Ukraine. Il entretient des foyers de guerre en Europe, en Corée, à Taiwan, au Moyen Orient etc. Faut-il continuer ?

Nous souhaitons vivement que ce projet inutile et dommageable soit purement et simplement retiré.

Nous nous sommes engagés il y a un an déjà (PJ 3) à œuvrer, conformément au droit de l'environnement, pour faire appliquer la séquence « EVITER, réduire et compenser ».

En l'occurrence, seul le premier principe, « EVITER », doit être retenu et appliqué.

Le 26 août 2022,

la Présidente, Anne-Marie Duchemin